

**Commune de Vich, Procès-verbal No 18, 2021/2026
de l'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL
à la salle des Pralies
le 10 mars 2026 à 20h00**

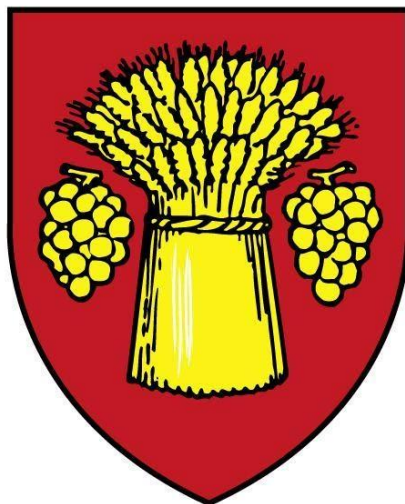


Table des matières

1. Appel nominal	163
2. Adoption du procès-verbal du 02.12.2025	163
3. Adoption de l'ordre du jour proposé.....	163
4. Intervention des délégués des instances intercommunales.....	163
5. Préavis n°01/2025-2026 - Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) et proposition de participation de la Commune de Vich au DISREN ..	164
6. Présentation sur la mise en conformité du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE)	166
7. Présentation du Bilan de la législature 2021-2026	167
8. Élection d'un membre pour la commission de gestion (suite démission de Mme DORNIER)	167
9. Liste des préavis connus pour la séance suivante.....	167
10. Communications Municipales.....	167
11. Communications du bureau.....	169
12. Divers et Propositions individuelles	169
13. Clôture de la séance	170
14. Annexes	170

Le **Président**, M. **Christian BRONSIL** souhaite la bienvenue aux conseillers, à la Municipalité conduite par la Syndique M^{me} **Antonella SALAMIN**.

Le **Président** remercie l'Assemblée pour sa participation au niveau électoral de ce dernier dimanche et félicite tous les élus.

1. APPEL NOMINAL

La **Secrétaire** procède à l'appel nominal des membres, avec **27** membres présents sur 36, 7 excusés, 2 absents *le quorum est atteint, la séance est donc ouverte.*

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 02.12.2025

Le **Président** demande s'il y a des corrections ou remarques. Aucune.

Le procès-verbal 02.12.2025 est accepté à l'unanimité (26 OUI)

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Le **Président** demande s'il y a des remarques. Aucune. Nous passons au vote.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité (26 OUI)

4. INTERVENTION DES DÉLÉGUÉS DES INSTANCES INTERCOMMUNALES

Le **Président** donne la parole aux délégués des instances intercommunales :

SDIS

M. **Luigi LONGHI** indique que les travaux de la caserne des pompiers à Gland avancent correctement, les locaux seront opérationnels d'ici la fin d'année. Les budgets sont bien respectés.

APEC

M. **Olivier MONACHON** indique que les travaux de la nouvelle STEP intercommunale du Lavasson à Gland, débutés en septembre 2025 avancent correctement. La phase préparatoire consistant à la sécurisation du site, au décapage de la terre végétale et à la pose des conduites étant réalisée, les grues arriveront début avril, signifiant le début effectif des constructions. La construction de cette infrastructure bénéficiera de 72'000 équivalents habitants à terme. Ceci implique également de nombreux travaux en parallèle, dont un chantier aux abords des voies du chemin de fer, avec l'arrivée du tunnelier qui aura pour mission de creuser sous les voies CFF ceci pour insérer une nouvelle conduite qui reliera la nouvelle STEP au nord de Gland dans l'ancienne station d'épuration. Une voie provisoire est mise en place pendant les travaux de creuse. Le site www.apec-gland.ch contient une rubrique « news » pour obtenir les informations de l'avancement du chantier.

Région de Nyon

M. **Roger BRAND** indique que la rémunération des indemnités des membres de Région de Nyon, porté par un préavis au dernier CI a suscité beaucoup de questionnements. La COFIN a souhaité apporter des amendements et d'autres membres ont également apporté des sous-

amendements et pour finalement voter et accepter, après discussions, le préavis initialement prévu.

5. PRÉAVIS N°01/2025-2026 - RECONDUCTION DU DISPOSITIF D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE DE LA RÉGION NYONNAISE (DISREN) ET PROPOSITION DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE VICH AU DISREN

Le **Président** donne la parole à M. **Claudio GRECO** pour la présentation de ce préavis. Il rappelle qu'en automne le préavis avait été retiré pour ne pas créer de confusion sur les deux objets qui étaient liés.

Aujourd'hui c'est toujours :

- 47 communes dans le district de Nyon
- La participation est facultative à Région de Nyon
- 42 communes dans Région de Nyon (manquent Bassins, Bogy-Bossey, Commugny, Essertines s/Rolle, Prangins), Chésereux a finalement adhéré dans l'intervalle Région de Nyon
- Participation facultative au DISREN
- 37 communes dans le DISREN (manquent Bursinel, Chésereux, Crans, Longirod, Vich)

Ce soir le préavis comporte un seul objet soumis au vote :

- Décision d'adhérer ou non au mécanisme du DISREN pour la Commune de Vich.
- La décision de principe de renouveler le mécanisme du DISREN pour Région de Nyon a déjà été validée par plus de 80% des communes membres avant le 31.12.25.
- En cas d'acceptation de la Commune de Vich :
 - Pas de retour sur investissement financier à court terme
 - Engagement solidaire avec les communes de Région de Nyon sur des projets d'intérêt régional.

Lecture du rapport de la commission des finances par M. **Mark TRITTEN**. La commission recommande de refuser ce préavis n°01/2025-2026.

Lecture du rapport de la commission des affaires régionales par M. **Roger BRAND**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°01/2025-2026. La commission propose un amendement : « *adhésion immédiate au DISREN* » et non au 01.01.2027 comme proposé dans les conclusions du préavis.

Le **Président** ouvre la discussion :

M^{me} **Marguerita DORNIER** revient sur le risque d'augmentation des impôts indiqué dans le rapport de la commission des finances ? M. **Mark TRITTEN** répond que ce sont CHF 80'000 en supplément par année, représentant 1 point d'impôt. M^{me} **Antonella SALAMIN** propose que pour ce financement du DISREN ce soient des amortissements sur 10 ans. M. **André JAQUET** indique que les impôts ne sauront pas augmenter l'an prochain puisque le Conseil l'avait voté égal pour deux ans. Mais à terme si chaque année avec l'adhésion du DISREN il y a cette somme, il faudra augmenter les impôts pour le financement de ces CHF 80'000 annuel.

M. **Olivier MONACHON** demande des précisions sur les différences entre Région de Nyon et DISREN ? M. **Claudio GRECO** indique que les financements du DISREN demandés chaque année sont variables. Région de Nyon propose des projets pour CHF 39'000'000 en 2017 et CHF 5'000'000 en 2024, c'est variable. La proposition de **la Syndique** est de répartir

cette charge sur 10 ans pour lisser les coûts et de la répartir. M^{me} **Antonella SALAMIN** précise que les projets de Région de Nyon sont vastes et ceux du DISREN sont plus locaux. La rénovation des bus, les projets touristiques se sont d'autres fonds. M. **Mark TRITTEN** précise encore un peu que, le DISREN c'est un projet dans Région de Nyon qui coordonne des financements d'intérêt régional. Les communes qui sont porteuses du projet, financent à hauteur de 8%. M. **Jean-Pierre SUTTER** indique que l'investissement est solidaire. La Commune n'est pas un établissement financier et ne fait pas de placement financier. Les citoyens et les jeunes profitent déjà de ces structures intercommunales, la solidarité est là !

M. **Yann KISLIG** demande des précisions sur cette possible augmentation du point d'impôt ? M. **Claudio GRECO** explique que le plafond est à CHF 84'000 maximum par année. Ces investissements pour la Commune Vich ont déjà été consentis ces dernières années comme pour la Maison des vins à Mont-sur-Rolle ou encore le passage sous-voie de la Gare de Gland ou prochainement le centre sportif de Colovray. Vich a participé financièrement de manière autonome. M. **Michel JARRAUD** pense que la solidarité n'est pas à prendre en considération uniquement pour des projets sur la Commune de Vich, il faut être solidaire pour tout le monde. M. **Cyrille GHISTE** indique que le passage sous-voie de Gland est très concrètement énormément utilisé par les citoyens de Vich.

M. **Kurt TRITTEN** demande sur l'école, puis le bâtiment des Tilleuls, puis la rénovation de l'Église, puis l'ancienne grande salle communale et l'appartement de M. **JATON** pourrait-on récupérer des financements du DISREN. Non répond M^{me} **Antonella SALAMIN** ce sont des projets uniquement de Vich et non régionaux.

M. **David MURITH** demande quels sont les projets à venir ? M^{me} **Antonella SALAMIN** indique que le projet pour une passerelle piétonne et vélos entre Vich et Gland du côté de la Duda/Eikenot pour se diriger à la gare de Gland. La rénovation du giratoire de la Bichette et giratoire de Gland également.

M. **Stéphane DEMUYNCK** demande si par rapport à l'école qui devra être modernisée et qui regroupe plusieurs villages, ne pourrait-on pas demander une participation financière ? M^{me} **Antonella SALAMIN** répond que non, l'école c'est l'AISE. Vich effectuera les travaux, durant ces travaux les élèves feront les classes dans des portacabines et l'AISE remboursera sur la base des calculs des loyers et des amortissements sur 30 ans.

M. **Eghoan O'SULLIVAN** indique que le centre de Colovray a été financé par le DISREN et Vich sera peut-être sollicitée de manière solidaire et autonome à une participation financière pour ce projet. Le centre est loin de Vich mais la Commune participera financièrement et volontairement à ce projet.

Nous passons au vote de l'amendement.

La commission des affaires régionales propose un amendement : « *adhésion immédiate au DISREN* » et non au 01.01.2027 comme proposé dans les conclusions du préavis.

L'amendement est accepté (15 OUI, 6 NON, 5 abstentions)
--

Nous passons au vote du préavis amendé :

Le Préavis n°01/2025-2026 tel qu'amendé est accepté (17 OUI, 7 NON, 2 abstentions)
--

6. PRÉSENTATION SUR LA MISE EN CONFORMITÉ DU PLAN DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU (PDDE)

Le **Président** passe la parole à la Municipalité pour la présentation de ce préavis. M. **Richard STOECKLIN** (*présentation en annexe*).

Ouverture aux questions :

M. **André JAQUET** indique que l'eau à l'avenir sera plus rare, l'interconnexion est donc justifiée, mais Gland est 10x plus grande du point de vue du nombre d'habitants par rapport à Vich. Aujourd'hui il est satisfait de la qualité du goût de l'eau à Vich. M. **Richard STOECKLIN** complète que l'eau de Gland est fournie par la SAPAN en cas de besoin comme à Vich. En revanche la capacité du réservoir de Gland est traitée mécaniquement car le réservoir est plus grand et l'eau peut stagner. M. **André JAQUET** poursuit qu'à Gland par exemple lors de sécheresse il coupe les fontaines et ceci sous-entend que l'eau viendra du lac pour la consommation. Ou de Vich répond M. **Richard STOECKLIN**, la solution est donc Win-Win, car Vich a des excédents. Il est clair que lors de grande sécheresse, Gland et Vich seront desservis par la SAPAN qui est de l'eau du lac traitée, ce qui est déjà actuellement le cas. M. **Jean-Pierre SUTTER** fontainier indique que l'eau du lac est bonne et que Vich en consomme déjà occasionnellement. Les contrôles à Gland sont quasi quotidiens et lors de cette interconnexion ça sera le cas. A Vich les contrôles sont effectués deux fois par année. M. **Richard STOECKLIN** complète que toute la connaissance du réseau et qualité de l'eau est dans la famille **SUTTER père et fils** et que si Gland reprend le réseau de Vich, ils seront mandatés.

M. **Stéphane DEMUYNCK** explique que plus on est situé bas, plus le lac est concentré avec des nocifs pour la santé humaine. Il préférerait rester sur des sources hautes dans le Jura. Une ancienne émission démontrait le manquement de contrôle sur de nombreuses particules et autres produits toxiques dans les prélèvements de l'eau. M. **Richard STOECKLIN** affirme que le Canton oblige à faire des contrôles et que la liste des produits contrôlés est énorme ! L'eau de la SAPAN est contrôlée quotidiennement et en continu. M. **Stéphane DEMUYNCK** indique que Begnins revend déjà son eau à Gland. M. **Richard STOECKLIN** précise que de nombreuses communes utilisent l'eau de la SAPAN occasionnellement, sauf Begnins.

M. **Michel PEIRIS** souhaiterait des précisions sur les coûts de la mise en place de l'interconnexion ? M. **Richard STOECKLIN** indique que ceci est en discussion et si Gland reprend notre réseau, la valeur des sources, des captages seront en négociation financière pour la cessation du réseau.

M. **Mark TRITTEN** rejoint M. **Stéphane DEMUYNCK** et pense que le vote futur du préavis sera sur un fait accompli. Où sont les alternatives ? Begnins est une Commune située plus haute, faisons marcher la gravité ! M. **Richard STOECKLIN** précise que la Commune fait confiance au bureau d'ingénieurs pour cette étude. Cette interconnexion avec Gland reste une des seules alternatives convenables et raisonnables, pour ne pas avoir de dépenses supplémentaires dans la création d'un réservoir ou la mise en place de conduites.

M. **Fabrice SUTTER** indique que le problème de pression d'eau en cas d'incendie est important. La SAPAN n'est pas 100% de l'eau du lac, elle a également des réservoirs d'eau de source. Ces derniers 15 jours la SAPAN a ouvert à 100% et personne n'a vu de différence du goût de l'eau.

M. **Michel JARRAUD** précise qu'avec le changement climatique, le problème de pénurie d'eau est inéluctable et est donc en faveur d'une solution d'interconnexion. Il propose lors

d'un prochain Conseil de faire une dégustation d'eau à l'aveugle ! la différence de provenance de l'eau ne sera pas perçue.

M. **David-Gervais KOUTANGNI** redemande des alternatives pour d'éventuelles autres connexions ? M. **Richard STOECKLIN** prend note et indique que les rapports des autres études seront étudiés.

M. **Jean-Pierre SUTTER** précise que Begnins revend le surplus. Le Jura a des sources, mais avec le réchauffement climatique personne ne peut prévoir jusqu'à quand nous pourrions les utiliser.

7. PRÉSENTATION DU BILAN DE LA LÉGISLATURE 2021-2026

Le **Président** passe la parole à la Municipalité pour cette présentation. M^{me} **Antonella SALAMIN** indique qu'en début de législature, la Municipalité avait édité un programme de projets sous six axes différents et le bilan récapitule ce qui a été ou non fait (*présentation en annexe*).

8. ÉLECTION D'UN MEMBRE POUR LA COMMISSION DE GESTION (SUITE DÉMISSION DE MME DORNIER)

Le **Président** demande des candidats.

M. **Cyrille GHISTE**, président de la commission de gestion indique que le rapport de la gestion 2025 est proche, deux trois réunions seront à organiser, avec des thématiques pour un travail d'une dizaine d'heures.

M. **Yann KISLIG** demande si le travail au sein de la commission est jusqu'au 30.06.2026. C'est bien le cas.

M. Yann KISLIG est élu par applaudissement

9. LISTE DES PRÉAVIS CONNUS POUR LA SÉANCE SUIVANTE

M^{me} **Antonella SALAMIN** indique les préavis connus :

- Comptes et rapport de gestion 2025
- Arrêté d'imposition 2027
- Présentation du Plan Energie et Climat Communal (PECC)

10. COMMUNICATIONS MUNICIPALES

M^{me} **Antonella SALAMIN** indique que concernant les élections communales, le 2^e tour ne sera pas nécessaire pour le 29.03.2026. M^{me} **Antonella SALAMIN** se représentera comme Syndique et si un des autres municipaux le souhaite également élection de la syndicature le 26.04.2026

La boursière M^{me} **Mathilde CHEVALLEY** a été malade durant de nombreux mois puis a donné sa démission au 28.02.2026. M^{me} **Laurence GENHART** s'est retrouvée submergée de travail. La Commune a recherché des boursiers en vain et la Commune a pris la fiduciaire Heller.

M. **Jean-Claude BISSAT** concernant les travaux du chantier de la Maison du Tilleul : Le 25 juin 2024, le Préavis n°11 2023-2024 crédit d'investissement de CHF 4.700.000 était accepté

et le chantier a commencé comme prévu le lundi 02.09.2024. La rénovation et l'assainissement n'a pas été contraints à des retards sur les travaux, malgré la météo pluvieuse des premières semaines de l'année. Le planning intentionnel est suivi, ainsi que le budget. L'enlèvement de l'échafaudage et de la bâche de protection côté rte de Gland (Nord-est) a laissé découvrir la couleur et le crépissage des façades. Le côté logement (sud-ouest) sera poursuivi dès le 23 mars.

L'état d'avancement des travaux est le suivant :

- Chapes, côté administration sont terminées.
- Gypserie en cours,
- Équipements des installations techniques
- Travaux de carrelage dans les appartements.
- Installation de la PAC.
- Début des travaux de menuiserie, etc
- Canalisations extérieures et drainage pieds de façade
- Consolidation des pieds de la façade avec béton armé, mur côté rte de Gland par sécurité de la maçonnerie de moellons friables vu le peu de profondeur des fondations.

À ce jour 65 séances de chantier ont eu lieu, 27 séances de la commission de construction.

Les travaux de coupure de l'ancienne conduite d'alimentation du bâtiment ainsi que la pose du drainage en façade, ont eu lieu du 17 février au 2 mars ce qui a engendré la fermeture de la route de Gland dans un sens direction Begnins et non alterné comme annoncé au dernier Conseil (modification de la DGMR).

Le déménagement de l'administration est planifié dans la semaine du 10 août. De ce fait l'actuelle administration de rte de l'Etraz 6b, sera fermée du 03 au 14 août. Les trois appartements seront mis en location début juin, pour les futurs locataires dès septembre.

L'inauguration est agendée le samedi 22 août 2026.

M. **Claudio GRECO** indique que la campagne de Pro Juventute va faire un tournus dans Vich. Du personnel faisant du porte-porte doit être autorisé par l'administration et c'est le cas de cette campagne. Elle aura lieu durant les mois d'avril à juillet.

M. **Richard STOECKLIN** annonce :

Vandalisme a été constaté sur le revêtement des tables du terrain multisport. Le matériel dans la boîte est à disposition et est gratuit et a été vandalisé. La Commune paie une redevance pour cette boîte de matériel et actuellement est toujours cassée. Cette boîte est la plus vandalisée en Suisse selon les statistiques du Canton.

Nettoyage des biodéchets, à la suite de plaintes de citoyens indiquant que les containers de biodéchets sentaient mauvais. Une tournée de nettoyage avait été prévue, mais il était nécessaire d'obtenir un minimum de 10 inscriptions, mais seulement deux inscrits donc tournée de lavage/nettoyage annulée.

M^{me} **Carol WUERSCH** indique concernant :

La Santé : elle a participé ce jour à une conférence sur la mémoire de l'association vaudoise d'aide au maintien à domicile pour nos aînés, conférence avec la Commune de Bassins. Différents ateliers.

DEP (dossier électronique du patient) : Le réseau santé de la Côte a un guichet mobile, démarche pour la création de dossier électronique des patients. Le Canton de Vaud a rencontré des bogs informatiques, donc d'autres dates de ce guichet mobile seront disponibles.

Action coup de balai 2026 qui aura lieu le 21.03.2026 le matin.

11. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le **Président** remercie le travail des membres du bureau pour le dimanche du dépouillement, ainsi que le travail de la **Secrétaire** du Conseil communal.

Il reprecise que l'élection tacite a été faite ce jour 10.03.2026 pour les membres suppléants au Conseil communal.

Il annonce l'assermentation des élus pour la législature 2026-2031 qui aura lieu le 10.06.2026.

12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. **Eghoan O'SULLIVAN** indique que pour accompagner la démarche sur le Plan climat, sa femme M^{me} **Nadine McCORMICK** va créer une association pour discuter de la durabilité, de la vie en commun. Une séance d'information sous forme de brainstorming est prévue le 05.05.2026.

M. **Jean-Pierre SUTTER** remercie la Municipalité pour avoir prolongé l'éclairage jusqu'à minuit.

M. **Luigi LONGHI** trouve que la fermeture de la route de Gland a été intolérable et la déviation n'était pas correcte par la rue de la Duda, avec énormément d'incivilité. Il espère que lors de la réfection du giratoire de la Bichette le Canton effectuera mieux son travail.

Il indique également qu'une inscription d'extrême gauche est sur l'arrière du panneau d'affichage derrière les arrêts de bus.

Les détériorations du terrain multisport sont des frais supplémentaires pour la Commune. M. **Richard STOECKLIN** précise qu'un mandat annuel est avec une entreprise, mais au vu du vol régulier du matériel, ils vont réfléchir.

M^{me} **Carol WUERSCH** indique que l'incivilité des citoyens sont compliquée à gérer. M^{me} **Alisson HERTIG** demande si la pose de radars est envisageable ? M^{me} **Carol WUERSCH** explique que la pose d'un radar coûte cher, mais est ensuite remboursée par les amendes. M^{me} **Antonella SALAMIN** précise que les radars sont uniquement pour la vitesse et non les désagrèments dus aux bruits. M. **Yann KISLIG** indique que d'autres communes ont mis riverains autorisés et les déviations se passent bien.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le **Président** remercie l'Assemblée et clôt la séance à 22h35.

14. ANNEXES

Au nom du Conseil Communal

Le Président

M. Christian BRONSIL

La Secrétaire

M^{me} Valérie ZEENDER